

# DELIBERATION DU CONSEIL

N°2022-09/40C

---

## Objet : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DE JUMELAGE, D'ECHANGES ET D'AMITIE ENTRE LES PEUPLES D'ALENYA

---

L'an deux mille vingt-deux, le 21 septembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Escaro à Saint-Cyprien, sous la présidence de Jean-André MAGDALOU, Vice-Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	21
En exercice :	37		Contre :	0
Présents :	23		Abstention :	2

**Présents :** Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Myriam DARDENNE, Ange GARCIA, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE (à partir du point n°8), Jean-André MAGDALOU, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents excusés ayant donné procuration :** Thierry DEL POSO donne pouvoir à Nathalie PINEAU  
Alain FERNANDEZ donne pouvoir à François BONNEAU  
Jean GAUZE donne pouvoir à Marie-Claude PADROS  
Christophe MANAS donne pouvoir à Jean-Jacques THIBAUT  
Marie-Thérèse NEGRE donne pouvoir à Dominique ANDRAULT  
Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU  
Pierre ROSSIGNOL donne pouvoir à Manon SABARDEIL  
Louis SALA donne pouvoir à Eliane BERDAGUER  
Sylvie TORRES donne pouvoir à Colette ROIG

**Absents excusés :** Stéphane CALVO, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Thierry LOPEZ, Thierry SIRVENTE.

**Secrétaire de séance :** Thierry SOLDÀ

**Date de convocation :** 14 septembre 2022

---

Le Président expose à l'Assemblée,

Le Comité de jumelage, d'échanges et d'amitié entre les peuples d'Alénya et la Communauté de communes Sud Roussillon ont été partenaires de nombreuses années dans le cadre de la coopération internationale décentralisée et notamment pour le dernier projet « centre de ressources, eau et santé à Baringo ».

Afin de solder et clôturer ce projet, le Comité de jumelage, d'échanges et d'amitié entre les peuples d'Alénya sollicite la bienveillance de Sud Roussillon, par courrier en date du 6 septembre dernier, ce à titre exceptionnel, par le versement d'une participation financière d'un montant de 3 000 €

Ainsi il est proposé aux membres du Conseil d'octroyer une subvention exceptionnelle au Comité de jumelage.

**EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, AVEC 2 ABSTENTIONS (Ange GARCIA et Angèle PEREZ) ET 21 VOIX POUR,**

↳ **ACCEPTÉ** de verser une subvention de 3 000,00 € au Comité de jumelage, d'échanges et d'amitié entre les peuples d'Alénia ;

↳ **DIT QUE** cette somme est inscrite au budget de la collectivité ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile au règlement de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**

